



20 ans après la loi de 2005 : défendons une vraie école inclusive !

La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances garantit à chaque enfant en situation de handicap le droit d'être inscrit à l'école. Cependant, l'Éducation nationale n'a pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour garantir de bonnes conditions de scolarisation à ses élèves : les classes sont surchargées, la formation d'enseignant·es spécialisé·es est en recul, la formation continue est (quasi) inexistante, le métier d'AESH n'est pas reconnu et les élèves ne bénéficient pas d'un véritable suivi pédagogique et médico-social.

Nos organisations syndicales ont pointé l'extrême urgence de donner les moyens pour que l'inclusion des élèves en situation de handicap fonctionne : allègement des effectifs, moyens humains supplémentaires, création de postes dans l'enseignement adapté (SEGPA, EREA...), augmentation des capacités d'accueil des dispositifs inclusifs existants, véritable statut pour les AESH, formation, accompagnement des équipes, augmentation des départs en formation spécialisée et refonte de la formation ...

Nos organisations syndicales appellent les personnels et les familles, si besoin par le recours à la grève, à défendre le droit fondamental à la scolarisation pour tous les enfants, sans discrimination : l'Éducation nationale doit mettre en œuvre les moyens nécessaires pour rendre accessibles les apprentissages et le bâti scolaire.

La politique d'école inclusive du ministère de l'Éducation nationale n'est pas à la hauteur des enjeux, il faut faire entendre les besoins de la profession et des usagers et usagères.

MOBILISONS NOUS POUR GAGNER!

Le mardi 11 février 2025 :

- **de 10h00 à 11h30 à la bourse du travail de Grenoble, les personnels en grève sont appelés à se réunir pour rédiger une lettre de revendication adressée à la Rectrice, et à préparer un gâteau d'anniversaire, en carton (tout aussi en carton que les moyens attribués à l'inclusion),**
- **à 12h00 rassemblement devant le rectorat de Grenoble.**

Gagnons un véritable plan, concerté avec les organisations syndicales et les associations de parents, pour que l'école inclusive puisse fonctionner et prendre en compte chaque élève en fonction de ses besoins !